



Nombre de Conseillers Elus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 11

COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

PROCES-VERBAL

SEANCE du 30 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire et sur convocation qui leur a été adressée en date du 23 janvier 2023.

Membres présents : Mme. BARTH Stéphanie, Mme. EBERSOLD Katia, M. HELLUY Martial, Mme. KIBLER Louise, M. KOERCKEL Jacques, M. MEUNIER Alain, M. MICHEL Vincent, M. OBRECHT Jean-Michel, Mme. RISCH-MINKER Fabienne, M. WICK Bernard.

Membres excusés :

Membres bénéficiant d'une procuration :

Secrétaire de séance : Mme. KIBLER Louise

Secrétaire auxiliaire : Mme. ZAVAGNI Stéphanie

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Mise à disposition matériel : niveleuse pour déneigement hivernal, nettoyage chemins d'exploitations et transport divers.
4. Divers

Le Maire accueille et salue les membres du conseil municipal et ouvre la séance.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'art. L 2212-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Louise KIBLER, en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte rendu de la séance du 05 décembre 2022.

3. MISE A DISPOSITION MATERIEL : NIVELEUSE POUR DENEIGEMENT HIVERNAL, NETTOYAGE CHEMINS D'EXPLOITATIONS ET TRANSPORT DIVERS.

Le Maire rappelle les délibérations du conseil Municipal du 25 janvier 2021 et du 26 janvier 2015, instituant la mise à disposition du matériel de déneigement hivernal assuré par M. KOERCKEL Jacques. Messieurs WICK Jean-Jacques et OBRECHT Jean-Michel le remplaceront en cas d'empêchement.

Le Maire propose d'ajouter également la mise à disposition de la lame niveleuse, achetée par la commune en 2021 pour le nettoyage des chemins d'exploitations et voies ainsi que pour le transport de matériaux divers, aux mêmes conditions que le déneigement.

Vu la compétence du Maire en matière de déneigement affirmée par l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales ; et la nécessité d'assurer la sûreté et la commodité de passage sur les voies publiques en cas d'enneigement,

Vu l'article 10 de la loi n°99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole permettant aux agriculteurs de participer au déneigement des routes à condition qu'ils n'apportent leur concours qu'aux collectivités locales et que la lame qui équipe le véhicule soit fournie par la commune,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- *Reconduire l'intervention de Jacques KOERCKEL pour assurer le déneigement en y ajoutant le nettoyage des chemins d'exploitations et voies de la commune de Handschuheim ainsi que tout transport de matériaux divers. Jean-Jacques WICK et Jean-Michel OBRECHT le remplaceront en cas d'empêchement, tous trois exploitants agricoles.*
- *Préciser que les interventions auront lieu sur demande du Maire ou de ses adjoints ;*
- *Dire que la lame de déneigement sera fournie par la Commune.*
- *Fixer le tarif horaire à 60,00€ par heure et d'autoriser le maire à signer la convention.*

4. DIVERS.

- Bref retour sur la présentation faite à 19h00 par la société EGEE concernant la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde qui sera menée avec tous les membres du conseil, sur sept mois environ. Le maire rappelle la nécessité de délibérer au prochain conseil.
- Urbanisme :
 - DP 067 181 2023 R0001 pour la construction d'un abri de jardin en bois naturel, au 7B rue des champs.
 - PC 067 181 2023 R0001 pour la rénovation et l'agrandissement de la maison existante, création d'une piscine et démolition d'une véranda, au 37 Route d'Osthoffen.
 - DIA droit de préemption vente terrains sections 19 n°42 et 19 n° 44-410/39 et 19 n° 41-43 à société NEXT HOME
- La société NEXT HOME a informé la commune par courriel de la commercialisation des 3 terrains et demande un premier avis quant à un projet de construction de maisons à toit plat sachant que le projet se situe en zone Ub donc autorisant les toits plats.
- Déclaration de présence pour une campagne de sensibilisation « Médecins sans frontières » de recherche de soutiens portes à portes. Il a été convenu de communiquer un flyer informatif aux habitants plutôt que d'autoriser le porte à portes.

- L'ensemble des membres a répondu favorablement à la demande de participation au programme "Ma commune Nature"
- Retour sur les interventions dans le village :
 - Retours positifs de la cérémonie des vœux du Maire
 - La distribution des livres aux nouveaux habitants a été appréciée
 - Bons retours de la distribution des colis de Noël
 - Le démontage des décorations de Noël s'est bien déroulé avec la volonté d'ajouter 8 sapins supplémentaires pour l'année suivante
 - Coupes d'arbre dans le cimetière communal à venir (le propriétaire de la concession N°59 a donné son accord pour l'enlèvement du résineux
 - Entretien du poste électrique devant l'atelier communal par ES électricité
 - Cultes et buffets débats dans la salle communale les 22/01- 12/02- 12/03 + 28/02
- Prochaines dates : fermeture secrétariat du 10 au 17 février/ Osterputz samedi matin 1^{er} avril.
- Discussion autour des pistes de projets de dépenses d'investissement pour la préparation du budget 2023 : - Espace cimetière à réfléchir
 - Devis de peinture façade principale entrée atelier communal
 - Réaménagement du terrain de jeux et de l'abris
 - Aménagement paysagé derrière bibliothèque
 - Plantes mellifères
 - Réseaux électriques & Fo à prévoir suite aux futures constructions
 - Dernières lampes Led éclairage public à finaliser.
 - Renouvellement des rideaux de la salle communale
- Prochains conseils le 06/03 avec vote du CA & CG- affectation des résultats- subventions aux associations 2023 et voyages scolaires - vote mise à jour Plan Communal de Sauvegarde... et le 03/04 avec vote budget 2023.
- Le maire a souhaité recueillir les avis de mi-mandat de l'ensemble du conseil municipal concernant le fonctionnement de l'instance délibérante. Les nouveaux conseillers sont satisfaits du programme déjà mené et des décisions prises depuis 2020, malgré les restrictions dû à la pandémie COVID 19. Les conseillers déjà en fonction depuis le précédent mandat s'accordent à relever la bonne évolution tant en communication, qu'en cohésion de groupe. Tous les membres relèvent une belle ambiance de travail et apprécient les échanges autour des projets délibérés. Reste encore à mener des réflexions constructives, notamment autour de l'évolution du terrain de jeux, de l'ancienne école. Enfin l'équipe municipale restera garante du maintien de la "vocation village" tels que défini dans le PADD.
- Un dernier tour de table permet de relever un problème de transport scolaire des collégiens. Le changement d'horaire du matin par rapport aux autres années précédentes, amène les élèves à devoir attendre souvent ½ heure que le bus arrive ou parte. Il est proposé de prendre contact avec la Région Grand Est pour régler ce problème.

Annexes point 3 : dernières délibérations prises.

Annexes point divers : courrier médecin sans frontières/ affiche ma commune nature/

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, après un dernier tour de table, M. le Maire lève la séance à 21h 00, en remerciant les conseillers de leur participation active.